

# Abbé Marcel DUBERNARD



Né le 19 septembre 1936 à Vigeois (Corrèze), Marcel Dubernard fait ses études primaires à Vigeois et à Varetz, puis ses études secondaires au Petit séminaire Notre-Dame d'Ussel. Il entre ensuite au Grand séminaire de Tulle.

Pour son service militaire, il est appelé avec la classe 1958/1C au 126<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie de Brive. Désigné pour servir en Algérie, il est embarqué le 18 août 1959 et affecté le 20 août 1959 au secteur de Mila. Il est renvoyé dans ses foyers le 29 octobre 1960 et rayé des contrôles le 22 novembre 1960.

Surveillant durant un mois au Petit séminaire école Notre-Dame d'Ussel, il rejoint ensuite le Grand séminaire de Clermont pour finir sa formation, et est ordonné prêtre le 15 décembre 1963 par Mgr Donze.

Curé de Troche à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1964 et desservant de Beyssac et du Glandier, il se voit confier en outre la paroisse d'Orgnac-sur-Vézère en octobre 1965. Directeur de camps de jeunes et aumônier des jeunes sur les cantons de Vigeois et de

Lubersac, il organise des voyages culturels en Bretagne, Espagne, Alpes, Suisse, Italie. Il est en même temps chargé de cours à l'école Notre-Dame de Lubersac de 1970 à 1973.

Curé de Meymac le 1<sup>er</sup> octobre 1973, il est nommé responsable diocésain de la pastorale des personnes handicapées, et fait partie du Service catholique de l'enfance et de la jeunesse inadaptées et de l'équipe de pédagogie catéchétique spécialisée du Sud-Ouest.

Du 1<sup>er</sup> septembre 1974 au 1<sup>er</sup> août 1983, il est curé de Peyrelevade, Saint-Sétiers, Millevaches et Chavanac. En 1979, il fonde l'association « Jeunes Corrèze ».

Les paroisses de Sornac et de la Courtine sont ajoutées à son ministère à compter du 1<sup>er</sup> septembre 1979, et c'est pour le camp militaire de la Courtine qu'il arrive à l'aumônerie militaire comme aumônier civil desservant.

Il souscrit un contrat d'aumônier militaire le 22 juillet 1983 et est muté à Fribourg à la 3<sup>ème</sup> Division Blindée des Forces Françaises en Allemagne le 1<sup>er</sup> août 1983. Deux ans plus tard, il rejoint l'État-major du 2<sup>ème</sup> corps d'armée à Baden-Baden où il est nommé Aumônier en chef des Forces Françaises en Allemagne et vicaire épiscopal de Mgr Fihey.

De 1983 à 1987, il rédige quelques plaquettes pour aider les catéchistes, les mamans et les aumôniers à la mise en place et à l'utilisation des parcours de catéchèses, ainsi qu'à la préparation de la Profession de foi et de la confirmation.

Il quitte les FFA le 1<sup>er</sup> septembre 1990 pour l'aumônerie du Fort Neuf de Vincennes, et il est chargé du pèlerinage des jeunes du Diocèse aux Armées aux Journées Mondiales de la Jeunesse de Czestochowa (Pologne) en août 1991.

Le 1<sup>er</sup> avril 1991, il est nommé Aumônier national de la gendarmerie et dessert également la Garde républicaine à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1993. C'est alors qu'il commence à s'occuper de l'aumônerie des Corrèziens de Paris.

En qualité d'Aumônier national de la gendarmerie, il effectue des missions aux Antilles, en Nouvelle-Calédonie, à Djibouti, à Berlin et en Corse.

Atteint par la limite d'âge statutaire, il quitte ses fonctions d'Aumônier national de la Gendarmerie le 1<sup>er</sup> septembre 1994 et devient aumônier civil desservant pour l'îlot Saint-Germain, Saint-Dominique, Saint-Thomas-d'Aquin, l'inspection du Génie à Paris et le Fort d'Ivry.

Retrouvant le 126<sup>ème</sup> RI de Brive le 9 mai 1996, il dessert également La Courtine et Gramat (centre national d'instruction cynophile de la gendarmerie). Toujours volontaire, il est désigné le 15 juin 1996 pour une rotation dans les Terres Australes et Antarctiques françaises.

En octobre 1998, il est nommé doyen de Brive et du Pays de Brive par Mgr Le Gal, alors évêque de Tulle, et ajoute à ses dessertes la Garnison de Limoges, l'école de gendarmerie de Tulle, la Légion de gendarmerie départementale du Limousin, les groupements de gendarmerie de la Haute-Vienne, de la Corrèze, de la Creuse et le groupement III-4 de la gendarmerie mobile à compter du 1<sup>er</sup> septembre 1999.

Arrivé à la limite d'âge de l'aumônerie civile le 20 septembre 2001, il demeure aumônier bénévole à compter du 20 septembre 2001 pour les garnisons de Brive, La Courtine et Limoges. Le chef de corps du 126<sup>ème</sup> RI témoigne encore à son sujet : « Alliant avec bonheur discrétion et disponibilité, bienveillance et humour, le père Marcel Dubernard exerce son ministère avec beaucoup d'à-propos et une grande délicatesse. »

A sa demande, il est radié en 2011 des contrôles de la réserve citoyenne.

#### Décorations et distinctions :

- Médaille commémorative Algérie (1960)
- Médaille de la défense nationale « bronze » (1960)
- Titre de reconnaissance de la Nation pour participation aux opérations d'Afrique du Nord (1970)
- Médaille de la jeunesse et des sports (1984)
- Croix du combattant (1994)
- Chevalier de l'Ordre national du mérite (1995)
- Médaille d'Afrique du nord (1997)
- Officier dans l'Ordre national du Mérite (2003)
- Commandeur de l'Ordre National du Mérite (2015, sur demande du Président François Hollande)